

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19/09/2020

Association : Amicale des boulistes du front de mer
Adresse : Rue Paul Issoir 34300 Grau d'Agde

Le samedi 19 septembre 2020, à 17H00 à l'enclos du Pré du Curé au Grau d'Agde, les membres de l'association des boulistes du front de mer se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président .

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée est présidée par le président de l'association.

Il est assisté de Mme Marilyne MAURICE secrétaire de l'association.

Mme OTTAVI Riet et Mr RITI Jean Paul, réviseurs aux comptes était présent.

Afin de pouvoir débiter l'assemblée générale il faut au comptage 135 signatures (avec procurations) sur 268 membres à jour de cotisation.

Le quorum n'étant pas atteint 102 + 16 procurations= 118 signatures,

Le président, comme le précise les statuts, propose aux membres présents une nouvelle assemblée, sans condition de quorum.

Il propose le vote : les membres votent à l'unanimité pour la reprise immédiate de cette assemblée.

Le Président ouvre la séance à 17h30 et fait approuver le dernier PV de l'AG de 2019 Il est approuvé à l'unanimité.

Il fait son rapport d'activité, il précise toutes les mises à jour effectués, l'entretien du terrain et tout ce qui a été fait durant son mandat. Il rappelle également que suite aux différentes chutes, contact a été pris avec la mairie pour trouver une solution à ce problème. La mise en place sera faite très prochainement.

Intervention de Mr LEVIS qui donne l'information aux membres qu'il a également pris contact avec la maire suite à la chute de son épouse.

Une discussion a suivi, le président a répondu avec les éléments en sa possession.

Rapport financier :

Étant trésorière que depuis le 1^{er} janvier 2020 au 17 septembre 2020, la trésorière Martine HAHN présente son budget

Compte courant	2 807,75€
Argent liquide	220,00€
Compte livret A	41849,98€

Total avoir A.B.F.M 44877,73€

Sur la demande du Président elle présente le même budget plus détaillé avec l'aide d'un graphique.

Après la présentation elle demande aux deux réviseurs de prendre la parole.

Mr Riti Jean Paul prend la parole, il certifie que le bilan de l'exercice du 1^{er} janvier 2020 au 17 septembre 2020 est conforme à la réalité. La tenue de la comptabilité est régulière et propre. Il propose à l'assemblée d'accepter les comptes de l'exercice 2020 et donne décharge avec remerciements.

Mme Riet OTTAVI prend la parole, certifie également que le bilan de l'exercice du 1^{er} janvier 2020 au 17 septembre 2020 est conforme à la réalité. La tenue de la comptabilité est très propre et clair. Elle félicite la trésorière.

Elle souhaite juste avoir des explications sur 2 factures de repas pour les membres et souhaiterais savoir si un comptage boissons est réalisé sur ces dépenses globale.
Le président l'invite à venir vérifier le stock et qu'aucun comptage n'y inventaire n'a jamais été effectué.

Intervention de Mr GIMENEZ Jean qui vient prendre le micro pour poser une question et subitement Mr GIMENEZ en vient au main avec Mr D'ISERNIA Jean Francois qui est poussé et menacé par Mr GIMENEZ.

La trésorière reprend le micro, rappel que nous sommes à une assemblée générale et que nous ne sommes pas la pour des règlements de comptes.

Elle remercient les deux réviseurs aux comptes pour leurs implications et leurs sincérités et l'approbation de ses comptes pour la période du 1^{er} janvier au 17 septembre 2020.

Elle demande à l'assemblée quitus pour son bilan financier

VOTE:

L'approbation du budget de la période du 1^{er} janvier 2020 au 17 septembre 2020 est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Le président passe aux élections :

Les membres du bureau actuel

Jacques SAGNOL, Marilyne MAURICE, CATTELET Chantal, D'ISERGNIA Jean Francois, ALBERT Charly,

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour encore une durée de 1 an

Le président propose 3 personnes, il donne le nom individuellement et demande un vote à main levé :

VOTE : l'assemblée vote et accepte à l'unanimité

Les nouveaux membres

Dominique ROUX, Guy MAURICE , Michel CATTELET

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour encore une durée de 2 ans

Mr RITI reprend la parole et demande la désignation de deux réviseurs aux comptes *obligatoire pour* l'association.

Malheureusement aucun candidat ne s'est proposé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h20

A Grau d'Agde, le 20 septembre 2020

Le Président Mr Jacques SAGNOL

Le Secrétaire Marilyne MAURICE